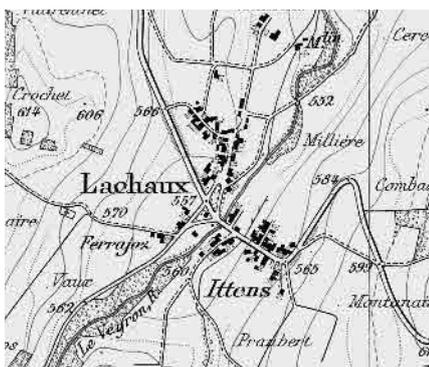


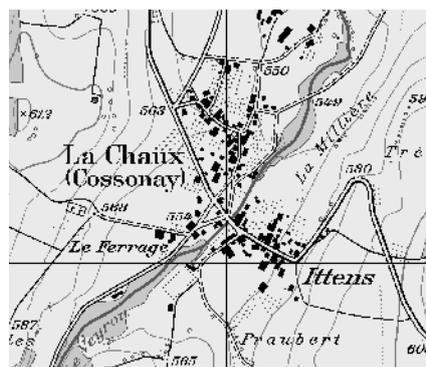


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Deux entités résultant de la combinaison d'éléments linéaires de part et d'autre du cours du Veyron. Eglise dès fin du Moyen Age, maisons paysannes de qualité et site d'une ancienne commanderie à proximité.



Carte Siegfried 1894



Carte nationale 2005

Village

XX	Qualités de situation
XXX	Qualités spatiales
XX	Qualités historico-architecturales

La Chaux

Commune de Cossonay, district de Morges, canton de Vaud



1



2 Eglise, dès 15^e s.



3



4



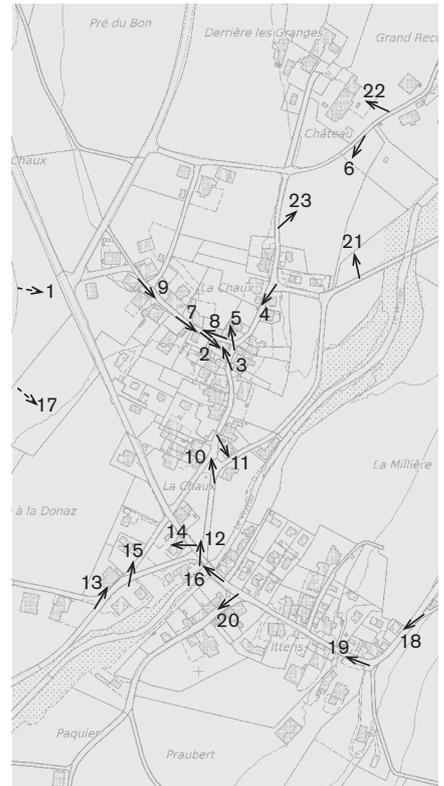
5



6



7



Base du plan: PB-MO 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 05/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012 : 1-23



8



9



10 Noyau principal vu du S



11 Fontaine convertie, 1824

La Chaux

Commune de Cossonay, district de Morges, canton de Vaud



12 Secteur intermédiaire entre les deux entités



13



14 Auberge communale, 1886



15



16 Pont sur le Veyron



17 Secteur intermédiaire et entité d'Ittens



18 Entrée NE d'Ittens



19



20



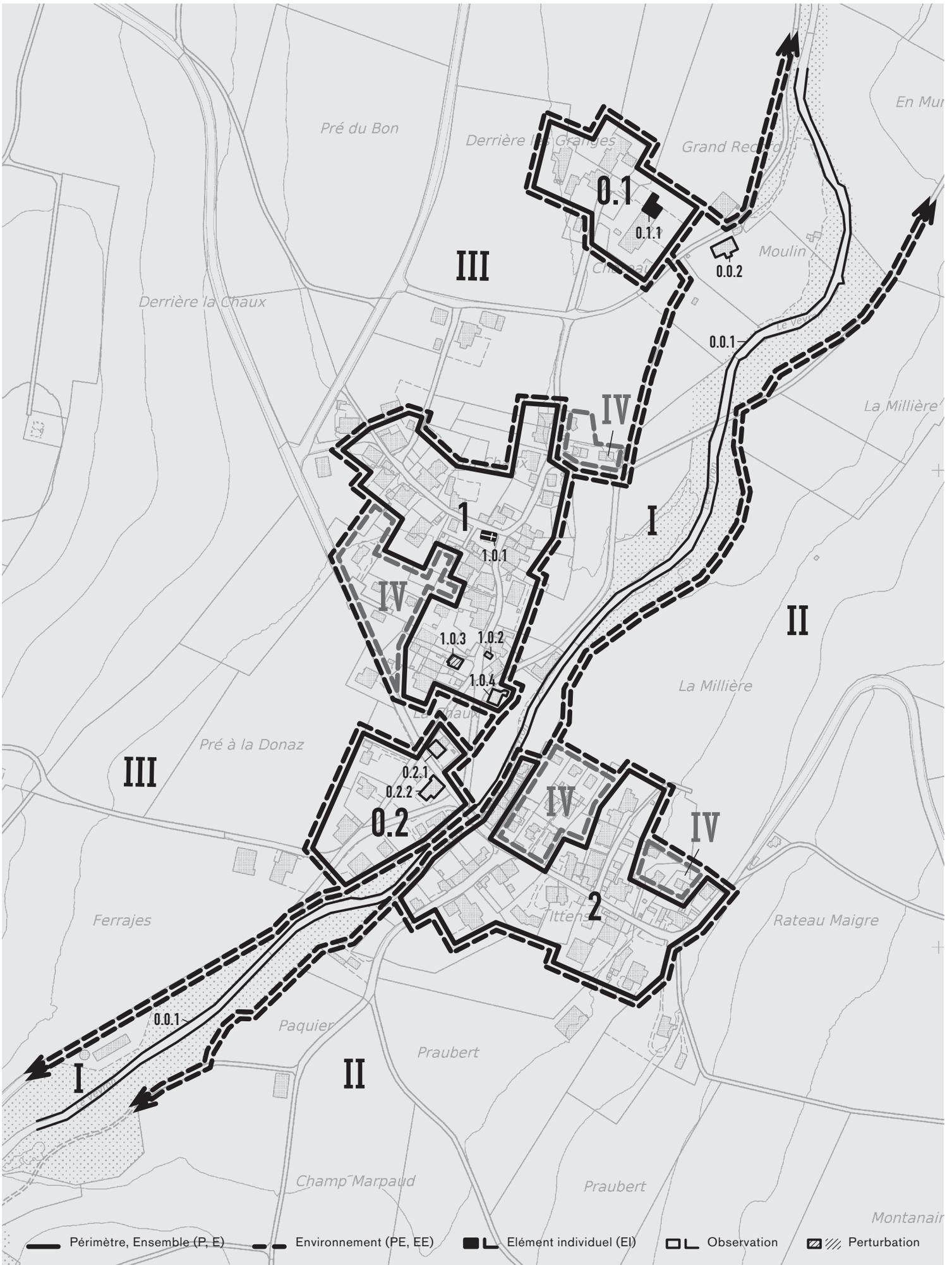
21 Anc. Commanderie



22 Château, 1676



23 Anc. moulin en bordure du Veyron



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Partie principale de la localité établie sur un réseau routier à trois branches convergeant sur l'église, combinant des éléments en épi et linéaires horizontaux, composée de nombreuses maisons paysannes, 17 ^e , 18 ^e et princ. 19 ^e s.	A	×	×	×	A			1-11
EI	1.0.1	Eglise, dès 15 ^e s., rén. et agr. 1613				×	A			2,3,7
	1.0.2	Fontaine couverte, bassin en calcaire, 1824						o		10,11
	1.0.3	Villa établie hors alignement, 2 ^e m. 20 ^e s.							o	
	1.0.4	Ecole de deux niveaux couverts d'une toiture à demi-croupes, vers 1836						o		11
P	2	Noyau d'Ittens composé d'une structure montante en direction de Cossonay et de deux éléments linéaires horizontaux, le premier en direction du SO, en bordure du Veyron, le second vers le NE, à mi-hauteur, constitué essentiellement de maisons paysannes, 17 ^e , 18 ^e et princ. 19 ^e s.	AB	×	/	×	A			17-20
E	0.1	Site de l'anc. Commanderie des chevaliers de St-Jean de Jérusalem, dépendances rurales et cour avec marronnier, avant 1223	A	×	×	/	A			21,22
EI	0.1.1	Château de deux niveaux et toiture à croupe, encadrements des baies décorés de riches moulures, 1676				×	A			22
E	0.2	Secteur en bordure du Veyron, entre les deux entités principales, comptant des bâtiments à usage communautaire et des maisons paysannes, 2 ^e m. 19 ^e s.	B	/	/	/	B			12-17
	0.2.1	Laiterie-fromagerie, deux niveaux, toiture en bâtière, fin 19 ^e s.						o		12
	0.2.2	Auberge communale, deux niveaux, toiture à croupes, 1886						o		14,16
EE	I	Cours du Veyron bordé d'arbres, séparant les deux entités formant la localité	a			×	a			23
	0.0.1	Le Veyron						o		
	0.0.2	Anc. moulin transf., deux niveaux, toiture en demi-croupe, reconstr. vers 1844						o		23
EE	II	Champs et prés sur l'ubac du vallon	a			×	a			1,7
EE	III	Champs et prés sur l'adret du vallon, quelques exploitations agricoles et industrielles	a			×	a			1,17,21
PE	IV	Lotissements de maisons individuelles en expansion perturbant la lecture du site	b			/	b			

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Situé sur le plateau ondulant à deux kilomètres à l'ouest de Cossonay, le territoire de La Chaux est délimité à l'est par le bois du Sépey, alors qu'au nord-ouest, la forêt prend un caractère plus résiduel, conditionné par les marécages qui donnent naissance au cours de la Gèbre. Le site construit occupe le centre de l'espace cultivé, au fond du vallon du Veyron, le cours de ce dernier le séparant en deux entités bien distinctes, La Chaux sur la rive gauche et Ittens sur la rive droite.

Le nom de La Chaux a une racine gauloise : calm, qualifiant un terrain désert ou séchard. Il s'agirait ainsi de terres peu productives utilisées généralement comme prés. On le trouve sous la forme Lichaux ou Lichauz en 1228 dans le cartulaire de Lausanne, puis La Chauz en 1256 et 1361 ou La Chaulx en 1453. La présence de l'article laisse supposer une origine du nom ne remontant pas au-delà des 12^e, 13^e siècles. Le grand hameau d'Ittens est cité « Villa Ittinges » en 964. La Chaux et Ittens formaient deux seigneuries distinctes au Moyen Age. Ittens dépendait des seigneurs de Cossonay durant toute cette période, alors que La Chaux fut donnée par ces derniers à l'ordre des templiers à une date antérieure à celle de 1223. Celui-ci fut supprimé en 1315 et La Chaux revint aux chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem pour devenir la Commanderie de La Chaux, qui possédait les hospices d'Orbe, de Villars-Sainte-Croix et celui de Montbrelloz, près d'Estavayer-le-Lac. Avec la Réforme, la Commanderie fut sécularisée et resta aux mains de son commandeur, celui-ci ayant juré fidélité aux nouveaux maîtres. A son décès, en 1539, le château construit par les templiers fut loué à Claude et Gaucher Farel, frères du réformateur, mais une année plus tard, LL. EE. vendirent l'ensemble à Robert du Gard, dit de Fresneville, gentilhomme protestant de Picardie. En 1674, le domaine fut réuni par mariage à celui du seigneur de Grevilly. Le château, transformé en maison de campagne, probablement en 1676, selon la date figurant sur le linteau de la porte d'entrée, a fait l'objet d'une mesure de classement au titre des monuments historiques du canton de Vaud en 1960. Ses dépendances rurales,

dissociées au nord-ouest et reconstruites vers 1860, sont accompagnées d'une maison d'habitation taxée en 1841. Le rural accolé au sud-ouest de la Commanderie ne figure pas encore sur le plan de 1880.

Inféodée en 1674 à la seigneurie de La Chaux, Ittens ne forme depuis lors qu'une seule entité avec celle-ci, qui dépendait à l'époque bernoise de la baronnie de Cossonay puis qui revint, après la Révolution, au district du même nom, avant d'être rattachée, ce dès le 1^{er} janvier 2008, à celui de Morges.

A la fin du Moyen Age, une église de Notre-Dame dépendait de la Commanderie, parallèlement à la chapelle Saint-Michel utilisée par les paroissiens de La Chaux. La première, qui était en ruine en 1547, ne fut pas reconstruite, tandis que la seconde, attestée au 15^e siècle, perdit son usage cultuel, qu'elle ne retrouva qu'en 1613, après avoir été réparée et agrandie au nord. Cette chapelle avait à cette époque un clocher-arcade qui fut probablement démolé en 1781 et remplacé par l'actuel. L'église, classée monument historique, fut restaurée vers 1849 et en 1920–1921. La paroisse formait une annexe de celle de Cossonay et était desservie par le diacre de cette ville. L'ancien cimetière, qui se trouvait autour de l'église, fut déplacé à l'extérieur de la localité dans le deuxième ou le troisième quart du 19^e siècle, conformément aux directives cantonales.

La population des localités de La Chaux et d'Ittens comptait 14 feux (environ 70 habitants) en 1474 ; il y en avait 19 à La Chaux et 8 à Ittens en 1550 puis 29 (environ 144 habitants) aux deux endroits dix ans plus tard ; en 1574, ce chiffre était passé à 23 (environ 115 habitants), une baisse probablement en relation avec l'une des phases de recrudescence de la peste, qui sévissait encore à cette époque. Le nombre des résidents fut le même en 1763 et en 1803, s'élevant à 235 personnes, puis fit plus que doubler en cinquante ans, pour atteindre 484 habitants en 1850. La population connut ensuite une lente et longue érosion jusqu'en 1970, date à laquelle elle chuta à 214 habitants.

La localité est desservie par un réseau routier conditionné par le vallon, avec deux axes qui se croisent

orthogonalement, l'un dans le fond de ce dernier, l'autre le traversant et conduisant au pied du Jura et à la vallée de Joux. Ce réseau a connu quelques améliorations au 19^e siècle : dans l'axe du vallon, la carte Dufour montre que pour rejoindre le hameau de Saint-Denis, on partait de la base d'Ittens pour se raccorder à mi-parcours à la route Saint-Denis-Senarclens, alors que sur la carte Siegfried levée en 1894, un nouveau tracé direct longe la rive droite du Veyron. Il en est de même avec la liaison transversale de Cossonay à Cuarnens : à l'est de La Chaux, la carte Dufour indique un tracé plus direct contre le versant du vallon, alors que la carte Siegfried montre déjà le grand lacet actuel qui permet de limiter la pente. Nous retrouvons le même schéma à l'ouest, où cette même carte indique qu'un chemin moins pentu a été privilégié et réaménagé pour décrire une large boucle et créer un évitement par l'ouest du bâti de La Chaux. Dès la fin du 19^e siècle, comme nous pouvons l'y observer, la structure de chacune des deux entités villageoises avait atteint son développement actuel, hormis la partie centrale autour de l'auberge communale.

L'économie de la commune a reposé entièrement sur la polyculture et l'élevage jusqu'aux années 1970. Il y a même eu quelques vignes, notamment en 964 à Ittens, comme le signale le document contenant la première mention du nom, ou au nord de La Chaux, au lieu-dit Champ-de-la Vigne, où il subsistait sur la carte Siegfried encore deux parchets à la fin du 19^e siècle. La localité possède une laiterie-fromagerie construite vers 1900 qui remplaça deux autres locaux de fabrication, qui avaient été bâtis dans la seconde moitié du 18^e siècle, pour La Chaux, et peu après 1800, pour Ittens. Il n'y a pas eu de développement industriel particulier, hormis un moulin accompagné d'une scierie à proximité de la Commanderie. Ce moulin, qui figure d'ailleurs sur un plan de 1676 reproduit à l'intérieur de l'église, était actionné par les eaux d'un bief de dérivation du Veyron. En 2013, les activités commerciales se limitent dans la commune à une auberge communale et un petit artisanat composé d'un garage, une menuiserie, une entreprise de peinture et une autre, active dans la sonorisation, un jardinier-horticulteur et un salon de coiffure. L'ouverture de l'autoroute a permis de réduire le temps de parcours

en direction de Lausanne et donné une attractivité supplémentaire à la région de Cossonay en y stimulant la construction de maisons individuelles. L'évolution de la population résidente reprit une courbe ascendante à partir du troisième quart du 20^e siècle jusqu'en 2010, où elle atteignit 422 habitants, avant de rebaisser ensuite, pour ne plus compter que 396 personnes à la fin de 2012.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

La Chaux-sur-Cossonay se niche au fond du vallon du Veyron, dans un écrin de verdure renforcé par la présence de nombreux arbres qui bordent le cours de la rivière et celle des fruitiers qui entourent la localité. L'axe du vallon est occupé par des champs et des prés étendus assurant un large dégagement au village historique. Ce dernier se décompose en deux entités bien distinctes, La Chaux (1) et Ittens (2), séparées par le cours d'eau (0.0.1), la première s'étendant dans la partie plate du vallon, l'autre descendant du versant oriental de celui-ci. Un espace construit (0.2) à partir de la seconde moitié du 19^e siècle lie ces deux périmètres et constitue la plaque tournante de l'ensemble de la localité. Les faîtes des toitures des deux composantes sont orientés dans l'axe des vents dominants et de celui du vallon, conférant une grande unité à l'ensemble du bâti, bien visible depuis les versants. L'ancienne Commanderie (0.1) a été construite de manière indépendante au nord.

Les maisons de la composante de La Chaux (1) se répartissent le long d'une voirie formant un T. La structure du bâti est linéaire horizontale sur deux axes, légèrement montant pour celui venant du sud et descendant pour celui qui se trouve au nord. La disposition des bâtiments se présente par contre en arêtes de poisson au bord de la rue légèrement arquée qui s'étend sur un replat, de l'est vers le nord-ouest. Quelques fermes sont toujours exploitées ; la plupart d'entre elles ont été reconverties en logements, mais leur organisation rurale demeure lisible. L'ordre contigu définit la première branche au sud, limitant les dégagements ; dans les deux autres parties, la disposition des maisons rurales devient plus lâche, laissant

place entre elles à des espaces de circulation ou des jardins potagers qui assurent des ouvertures visuels sur l'extérieur, créant ainsi des contrastes de qualité qui rythment la rue. La voirie publique est souvent séparée des parcelles privées par des murets en maçonnerie de moellons. L'église (1.0.1), située en position centrale au point d'articulation des routes, est mise en évidence par l'ancien cimetière converti en placette agrémentée par un alignement de quatre tilleuls. De plan rectangulaire, elle est couverte d'une toiture à deux pans surmontée au-dessus de l'entrée d'un clocher carré massif qui domine le centre du bâti. L'église conserve une partie des maçonneries du 15^e siècle ainsi qu'une étroite fenêtre de forme ogivale à encadrement mouluré. A l'extrémité sud de La Chaux, on relève la présence de l'école (1.0.4), construite à cet emplacement vers 1836 ; elle compte deux niveaux, avec une répartition régulière des percements dans les façades, et une toiture rehaussée de demi-croupes couverte de petites tuiles plates. Les maisons paysannes présentent les caractéristiques de la ferme traditionnelle du Moyen-Pays, avec une répartition en trois ou quatre travées couvertes de toitures à deux pans souvent dotées de demi-croupes.

Le hameau d'Ittens (2) a été implanté sur le versant sud-est du vallon selon une structure montante assez pentue, en arêtes de poisson, au bord de la route de Cossonay. Deux embranchements ont pris de l'importance en se développant horizontalement ; le plus marquant, qui se situe dans le bas, suivant la route parallèle au Veyron, présente une densification en ordre contigu, avec des jardins au nord-ouest qui s'ouvrent sur le cours d'eau. Comme précédemment, l'implantation des fermes assure des dégagements qui ont permis l'aménagement d'espaces de circulation ou l'implantation de jardins.

Entre ces deux entités, un petit quartier (0.2), structuré par une place dévolue au stationnement, se compose de constructions à usage communautaire et de quelques fermes placées de manière lâche autour du carrefour central de la localité. On y remarque la laiterie-fromagerie (0.2.1), typique des constructions rurales des années 1900, avec cave en sous-sol, soubassement en pierres grossièrement appareillées, deux niveaux, une toiture à deux pans à larges

avant-toits soutenus par des bras de force ; s'y trouve également l'auberge communale de 1886 (0.2.2), comptant deux niveaux abrités par une toiture à croupes et, de l'autre côté de la route, la grande salle et le poids public ; l'ancien battoir construit dans les années 1900, transformé depuis en garage, se trouve à la sortie de la localité, en bordure de la route de Cuarnens.

L'ancienne Commanderie (0.1) se situe au nord des composantes évoquées ci-dessus, dans une position indépendante. Les liens visuels vers les composantes villageoises sont plutôt faibles, ce qui rend d'autant plus surprenante la manière dont cette cellule apparaît au milieu des champs. Elle se compose d'une maison de maître (0.1.1) de deux niveaux abritée par une toiture à croupe et d'un rural accolé tardivement au sud-ouest ; sa toiture, plus basse et moins pentue que celle de la maison, est couverte d'un revêtement inapproprié en Eternit. Les façades du château ont conservé leur valeur architecturale, avec des groupes de fenêtres dotées d'un meneau aux encadrements décorés de linteaux en accolades et de riches moulures. Au nord-ouest, les dépendances rurales définissent avec la maison de maître une cour ponctuée par quelques arbres – où se distingue un marronnier – au centre de laquelle se tient un grand jardin potager clos par un mur.

Le Veyron (0.0.1), qui coupe le site en deux, constitue une entité particulière (I) marquée sur ses rives par des cordons boisés denses qui s'amointrissent lorsqu'il traverse la localité. On y remarque l'ancien moulin (0.0.2) associé à un rural, situé à proximité de l'ancienne Commanderie. Réaffecté en logement, il compte deux niveaux abrités par une toiture à demi-croupe couverte de petites tuiles plates. Les environnements est et ouest (II et III) restent pratiquement vierges de construction, si l'on excepte quelques anciennes exploitations rurales. Ils s'étendent sur les flancs du vallon et sont constitués de champs et de prés ponctués de quelques arbres fruitiers, avec une longue haie qui subsiste au sud-est. Dans la périphérie du bâti villageois (IV), des villas ont été construites ces deux dernières décennies au nord et à l'ouest de la composante de La Chaux, ainsi qu'à l'est d'Ittens, perturbant la lecture du site.

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

XX | Qualités de situation

Qualités de situation évidentes du bâti villageois tapi dans le fond du vallon du Veyron, de part et d'autre du cours d'eau bordé sur chaque rive par des cordons boisés masquant partiellement les constructions, formant deux entités avec les maisons de La Chaux, au nord, et d'Ittens, au sud-est ; prés et champs occupant les versants du vallon.

XXX | Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes de par l'organisation du bâti de La Chaux sur une terrasse au pied de l'adret du vallon et un réseau routier à trois branches combinant des parties de structure tantôt en épi tantôt linéaire horizontale alors qu'Ittens s'ordonne au début de l'ubac sur la base d'éléments montants et horizontaux ; ces deux entités sont liées par un secteur plus lâche regroupant les bâtiments à usage communautaire ; présence d'une entité distincte au nord comprenant le château.

XX | Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales évidentes, avec la présence d'un ensemble cohérent de maisons paysannes reconstruites ou transformées au cours du 19^e siècle, d'une église contenant des éléments de la fin du Moyen Age, réparée et agrandie en 1613 puis en 1781, ainsi que d'une maison de maître de 1676 appelée « château », richement décorée, sur le site de l'ancienne Commanderie.

2^e version 04.2013/dgl

Photos numériques : 2012
Daniel Glauser

Coordonnées du site
526.037/163.361

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse